



AVIS PUBLIC

DÉROGATIONS MINEURES

AVIS est par la présente donné aux personnes intéressées que le conseil de la Ville de Montréal-Est, étudiera, lors de sa prochaine séance ordinaire qui se tiendra le **mercredi 18 octobre 2023** à compter de **19 h** en son hôtel de ville situé au 11 370, rue Notre-Dame, la demande de dérogations mineures ayant pour objet :

Pour l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 251 979 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal et sis au 36, avenue Dubé, à Montréal-Est :

- Permettre une longueur de 4,97 m pour une case de stationnement plutôt que 5,55 m;
- Permettre un empiètement de 2,7 m dans l'espace intérieur délimité par le prolongement des lignes formées par les murs latéraux du bâtiment principal plutôt que 2 m.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Montréal-Est, le 27 septembre 2023.

Kaouther Saadi
Greffière



CERTIFICAT DE PUBLICATION ET D’AFFICHAGE

DÉROGATIONS MINEURES

Je soussignée, Kaouther Saadi, greffière de la Ville de Montréal-Est, certifie que l’avis public portant le même objet a été affiché mercredi 27 septembre 2023 à l’hôtel de ville de Montréal-Est situé au 11 370, rue Notre-Dame Est et publié le même jour sur le site Internet de la Ville au www.ville.montreal-est.qc.ca.

DONNÉ À MONTRÉAL-EST, CE 27 SEPTEMBRE 2023.

Kaouther Saadi
Greffière